

Distr.
GENERALE

TD/B/WG.1/13
8 février 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Groupe de travail spécial sur les investissements
et les apports financiers, le financement
du développement non générateur de dette
et les nouveaux mécanismes visant à accroître
les investissements et les apports financiers
Quatrième session
Genève, 28 mars 1994
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire annoté

Note du secrétariat de la CNUCED

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE 1/

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Etablissement du projet de rapport final
3. Questions diverses
4. Adoption du rapport final du Groupe de travail spécial au Conseil du commerce et du développement

1/ Tel qu'approuvé par le Groupe de travail spécial à la troisième session.

II. ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

1. Le Groupe de travail spécial a approuvé l'ordre du jour provisoire de la quatrième session à sa troisième session (voir TD/B/WG.1/12, annexe I). Comme prévu au calendrier des réunions de la CNUCED, il disposera de quatre jours ouvrables, du 28 au 31 mars 1994.

Point 2 : Etablissement du projet de rapport final

2. Comme convenu à la troisième session du Groupe, un document intitulé "Projet de rapport final du Groupe de travail spécial sur les investissements et les apports financiers" (TD/B/WG.1/L.8) sera soumis par le Président. Ce projet de rapport présente une évaluation de l'exécution et du programme de travail, les principaux résultats des travaux et les grandes conclusions, et indique les domaines se prêtant à une poursuite des travaux intergouvernementaux et de la coopération technique.

3. Le Conseil réalisera l'examen et l'évaluation à mi-parcours demandés dans l'Engagement de Carthagène (par. 68) du 25 au 27 mai 1994. A sa première réunion directive en septembre 1992, il a estimé que les groupes de travail spéciaux devraient contribuer à l'examen et à l'évaluation à mi-parcours en réalisant un examen spécifique de leurs programmes de travail respectifs à l'occasion de l'établissement de leurs rapports finals.

Point 3 : Questions diverses

Point 4 : Adoption du rapport final du Groupe de travail spécial au Conseil du commerce et du développement
